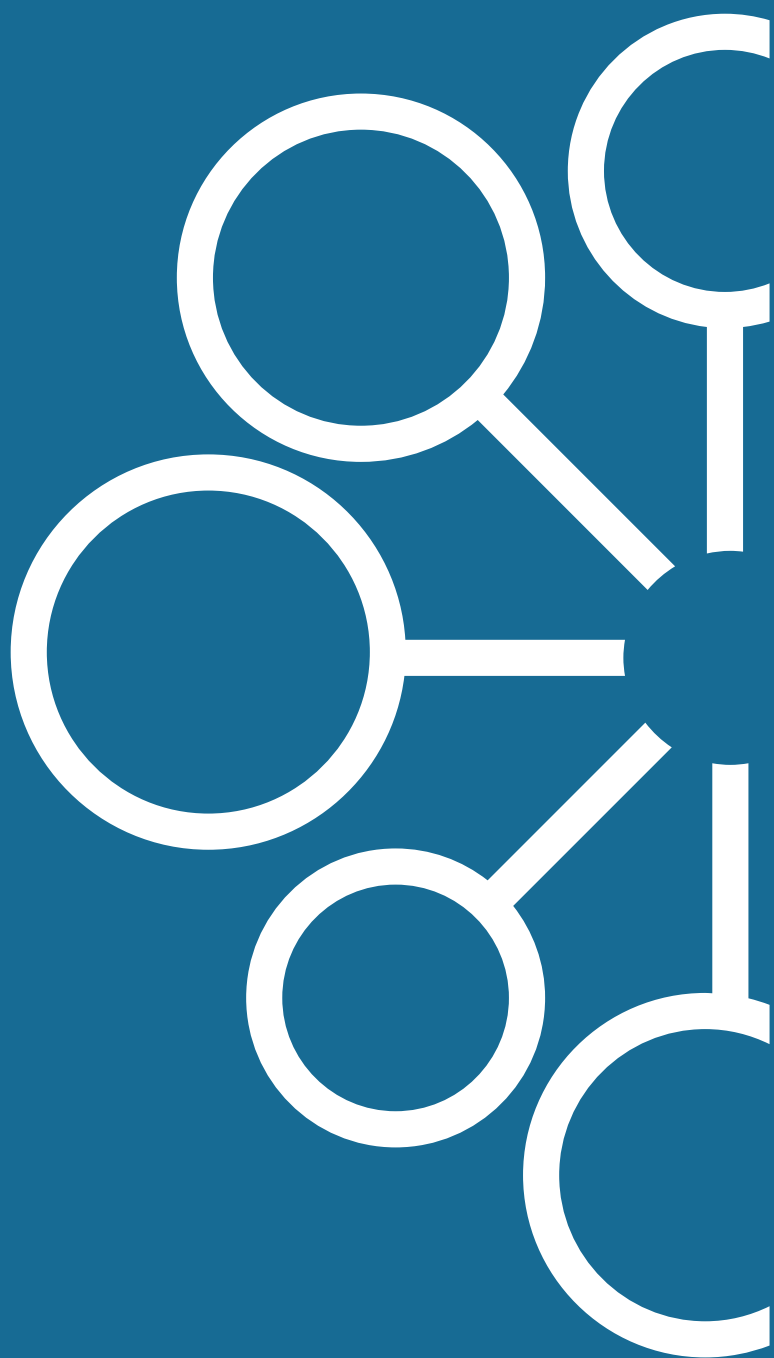




PROJET DE STRUCTURE 2024

Sommaire

1. Préambule	p. 4
2. Fiche d'identité de la Mission Locale	p. 7
2.1 PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION	p. 7
2.1.1 SON TERRITOIRE D'ACTION	p. 7
2.1.2 SON HISTOIRE	p. 8
2.1.3 SES MISSIONS	p. 9
2.2 ORGANISATION DES ÉQUIPES	p. 10
2.2.1 LA GOUVERNANCE	p. 10
2.2.2 L'ORGANISATION FONCTIONNELLE DE LA STRUCTURE	p. 11
2.2.3 L'ACCOMPAGNEMENT S'OPÈRE AU PLUS PRÈS DU LIEU D'HABITATION DES JEUNES	p. 12
2.3 LES BÉNÉVOLES ET LES PARTENAIRES	p. 13
2.4 LA GESTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES	p. 14
2.5 LES CHIFFRES CLÉS	p. 16
3. Le contexte socio-économique du territoire	p. 17
3.1 CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES	p. 17
3.2 ÉCONOMIE ET EMPLOI	p. 17
3.3 LE TERRITOIRE ET L'OFFRE DE FORMATION	p. 18
4. Les principales parties prenantes	p. 19
4.1 LES PUBLICS SUIVIS	p. 19
4.1.1 LES JEUNES ACCUEILLIS ET LEURS ATTENTES	p. 19
4.1.2 L'OFFRE DE SERVICE PROPOSÉE AUX 16-25 ANS	p. 20
4.2 LES ÉLUS	p. 23
4.2.1 LEUR VISION DU RÔLE DE LA ML, LEURS ATTENTES	p. 23
4.2.2 L'OFFRE DE SERVICE PROPOSÉE AUX ÉLUS	p. 23
4.3 LES ENTREPRISES	p. 23
4.3.1 LEUR VISION DU RÔLE DE LA ML, LEURS ATTENTES	p. 23
4.3.2 LES ACTIONS PROPOSÉES AUX ENTREPRISES	p. 24
5. Les valeurs portées par la Mission Locale	p. 25
5.1 UNE COHÉRENCE AVEC LES VALEURS COMMUNES AU RÉSEAU DES ML	p. 25
5.2 LES VALEURS QUI NOUS RASSEMBLENT	p. 25
5.3 NOS FORCES	p. 26
6. Les axes d'évolution et de progression	p. 28
6.1 LES DÉFIS À RELEVER POUR LES ANNÉES À VENIR	p. 28
6.2 LES AXES D'AMÉLIORATION POUR LES 5 PROCHAINES ANNÉES	p. 29
7. Les 4 engagements du CA, de la Direction et des professionnels pour garantir la mise en oeuvre du projet de structure	p. 31
8. Le lexique et les sources	p. 32

1. Préambule

1.1 AVANT-PROPOS



M^{ME} MARIE-CLAUDE PAILLETTE

Présidente de la Mission Locale Caux Seine Austreberthe

La Mission Locale Caux Seine Austreberthe exerce une mission de service public visant à accompagner les jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, dans leur insertion sociale et professionnelle. Elle fait partie du Service Public de l'Emploi, du Service Public de l'Orientation et du Service Public de l'Insertion et de l'Emploi, financé par l'État et les collectivités territoriales dans le cadre de conventions pluriannuelles.

Ces dernières années, la Mission Locale et ses équipes ont dû relever de nombreux défis pour appréhender globalement la situation des jeunes accompagnés, tout en tenant compte des politiques publiques en vigueur.

Le réseau des Missions Locales au niveau national compte 450 structures, dont 6 500 points d'accueil avec 14 000 salariés. Leur mission s'effectue avec des partenaires engagés dans l'insertion sociale et professionnelle. En décembre 2017, afin de renforcer la cohésion et l'efficacité, les membres de l'UNML ont décidé d'harmoniser les offres de service des Missions Locales au sein d'un cadre commun.

Ce cadre vise à améliorer la visibilité et la reconnaissance de notre offre de service auprès des partenaires financiers, ainsi qu'à faciliter sa diffusion sur l'ensemble du territoire à différents niveaux.

La démarche de labellisation s'inscrit dans une approche rigoureuse. Elle consiste en une collecte minutieuse d'informations et engage notre structure dans un processus d'amélioration continue, prenant en compte les attentes des jeunes, les besoins du territoire et les exigences des partenaires sociaux et économiques.

1.2 INTRODUCTION

Les Missions Locales ont été créées il y a 42 ans à la suite du rapport de Bertrand SCHWARTZ sur l'insertion professionnelle et sociale des jeunes de 16 à 21 ans, demandé par le Premier Ministre de l'époque, Pierre MAUROY.



Ce rapport préconisait une politique d'ensemble portant sur **la formation et l'emploi, l'accès à la santé et au logement, ainsi qu'à la culture**. Pour sa mise en œuvre, les Missions Locales seraient le « pivot » des dispositifs au plus près des jeunes. Il s'agit de créer une structure capable d'accueillir les jeunes au plus proche de leur lieu de vie, et de les considérer non pas comme des demandeurs d'emploi, mais comme des êtres complexes dont tous les besoins sont à prendre en compte. C'est de cette prise de position autour des notions de **proximité et d'approche globale** que vont naître les Missions Locales.

Nous œuvrons pour leur **autonomie** via la levée des freins à un emploi durable, pour leur permettre d'accéder à leurs droits et de trouver leur place dans la société. Pour cela, nous assurons le maillage et l'animation du réseau local.

Après quelques années d'existence, il nous a paru essentiel de prendre le temps de regarder le chemin parcouru en racontant notre histoire et nos expériences, de nous interroger sur notre identité, nos métiers, notre organisation et d'envisager l'avenir en présentant nos projets au service de notre public. C'est le but de ce projet de structure qui s'adresse à nos partenaires, nos salariés et notre public. Il a comme objectif de constituer **une colonne vertébrale pour notre développement et une vitrine pour nos partenaires**.

Il s'articule en **trois grands thèmes** :

Qui sommes-nous ?

Quels sont nos enjeux et nos objectifs ?

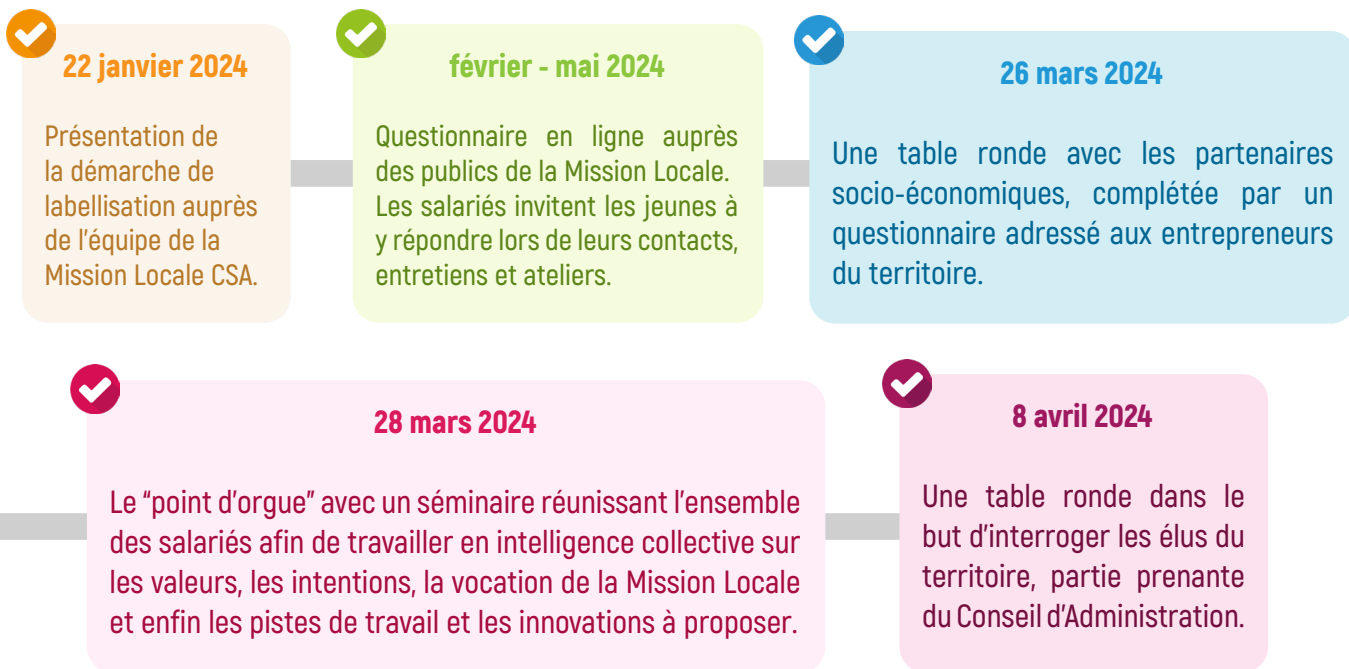
Comment les atteindre et quelles actions déployer ?

Nous présenterons nos spécificités en promouvant nos valeurs et nos choix d'orientations pour les 5 ans à venir.

Les modalités de conception :

Ce projet est issu d'un travail de réflexion qui a impliqué, sous diverses modalités, **les élus, les salariés, les partenaires, et les bénéficiaires.**

Il a été initié en décembre 2023 par le CODIR qui a défini l'organisation de la collecte des données et les différentes consultations qui ont été conduites comme suit :



La présente version a été présentée et validée par le Bureau qui s'est réuni le **06/11/2024.**

Le projet a été partagé par mail à l'ensemble des salariés le **12/11/2024** afin d'échanger lors d'une réunion d'équipe le **14/11/2024.**

Le projet a ensuite été diffusé aux élus et entrepreneurs qui ont participé à son élaboration le **15/11/2024.**

2. Fiche d'identité de la Mission Locale

2.1 PRÉSENTATION DE LA MISSION LOCALE

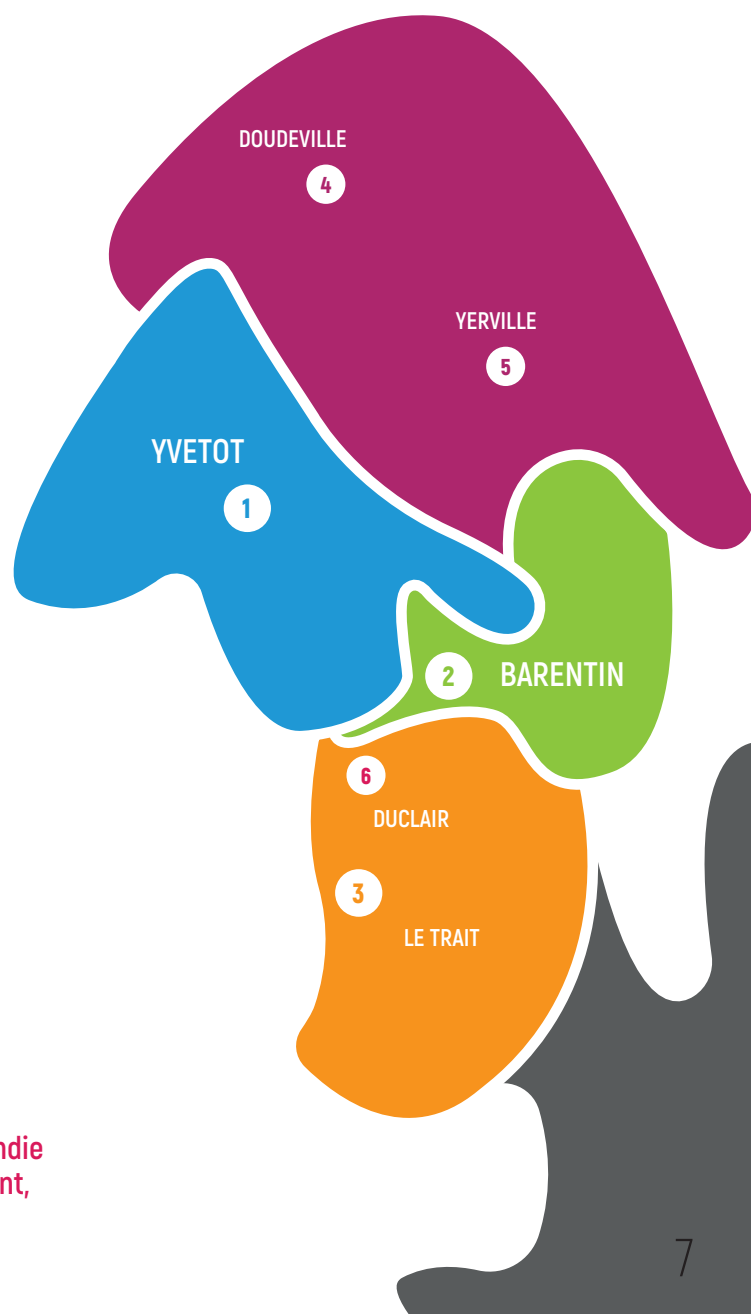
2.1.1 SON TERRITOIRE D'ACTION

Le territoire de la Mission Locale est déterminé en fonction des communautés de communes suivantes :

- ✓ La Communauté de Communes **d'Yvetot Normandie**,
- ✓ La Communauté de Communes **Plateau de Caux Doudeville – Yerville**,
- ✓ La Communauté de Communes **Caux Austreberthe**,
- ✓ La Métropole **Rouen Normandie** à travers 16 communes du canton de Duclair,

Par ailleurs, **5 communes** font partie d'autres regroupements communautaires :

- ✓ Mauny – communauté de communes du Roumois Seine
- ✓ Fresquiennes – communauté de communes Inter-Caux-Vexin
- ✓ Beautot, Gueutteville et Saint Ouen du Breuil – communauté de communes Terroir de Caux.



1 SITE D'ACCUEIL CAUX

20 rue Carnot,
76190 Yvetot
02 35 95 01 43

2 SITE D'ACCUEIL AUSTREBERTHE

4 rue de l'ingénieur Locke,
76360 Barentin
02 35 91 23 32

3 SITE D'ACCUEIL SEINE

Rue Pierre Leroux,
76580 Le Trait
02 35 37 42 17

4 PERMANENCE DE DOUDEVILLE

Locaux France Services
8 rue Eugène Guillotin,
76560 Doudeville

5 PERMANENCE DE YERVILLE

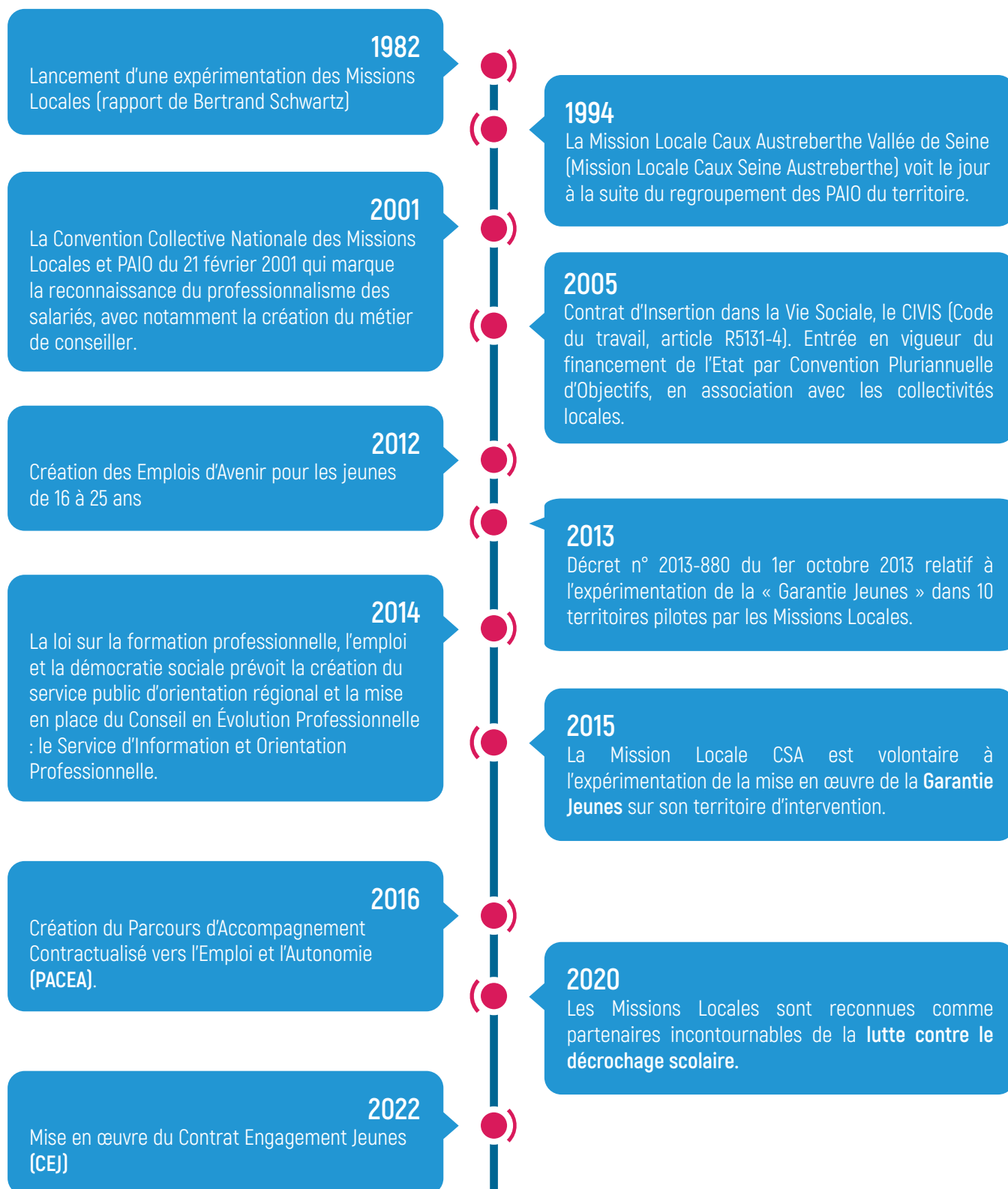
Espace Delahaye
Route de Tôtes,
76760 Yerville

6 PERMANENCE DE DUCLAIR

Pôle de proximité de la
Métropole Rouen-Normandie
102 rue Guy de Maupassant,
76480 Duclair

2.1.2 SON HISTOIRE

L'histoire de la Mission Locale est marquée par plusieurs périodes importantes :



2.1.3 MISSIONS

Depuis sa création en **1994** et indépendamment des courants politiques, l'utilité sociale de la Mission Locale suit l'évolution sociologique et économique de la population jeune sur le territoire. Son action n'obéit non pas seulement à une logique de lutte contre le chômage et de placement dans l'emploi, mais contribue également à **créer du lien social** et à les rendre **citoyens à part entière**, tout en les confrontant aux réalités du monde dans lequel ils vivent. En ce sens, la Mission Locale doit être et rester un lieu de débat et d'expression des jeunes.

La Mission Locale prendre en compte les jeunes dans leur globalité, avec leurs problématiques **d'insertion sociale et professionnelle**. Ses missions et ses engagements sont clairs :

- ✓ **Contacter, accueillir, informer, orienter** les jeunes de 16 à 25 ans (29 ans pour les personnes ayant une RQTH) **et accompagner** tous les jeunes non scolarisés de 16 à 25 ans,
- ✓ Aider à résoudre l'ensemble des problèmes que pose leur **insertion professionnelle et sociale** grâce à un accompagnement global,
- ✓ Assurer aux jeunes de 16 à 30 ans une **qualification professionnelle**,
- ✓ Elaboration et mise en œuvre d'un itinéraire d'insertion sociale et professionnelle pour chacun des jeunes,
- ✓ Élaboration d'un projet professionnel et/ou de vie,
- ✓ Construction d'un **parcours de formation**,
- ✓ Assurer un **suivi** de cette formation,
- ✓ Accompagnement dans la **recherche, l'accès et le maintien dans l'emploi**.

Pour accomplir son travail, elle doit :

- ✓ Développer un **accompagnement de proximité** aussi bien dans le temps que géographiquement.
- ✓ Favoriser **l'accès au travail**, le rapprochement des jeunes et des entreprises.
- ✓ Travailler en concertation et partenariat avec tous les acteurs intervenants dans le champ de l'insertion professionnelle et sociale,
- ✓ Rechercher avec tous les organismes concernés, des réponses à l'ensemble des problèmes d'insertion sociale (**vie quotidienne, logement, loisirs, mobilité, santé, ...**) ou professionnelle (**emploi, formation, orientation**).
- ✓ Favoriser la concertation entre les différents **partenaires**.
- ✓ Favoriser le rapprochement des jeunes et des entreprises.
- ✓ Développer une fonction d'**observatoire du territoire**.
- ✓ Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une politique locale.

2.2 ORGANISATION DES ÉQUIPES

2.2.1 LA GOUVERNANCE

La Mission Locale Caux Seine Austreberthe est une association à but non lucratif régie par la loi du 1er juillet 1901. Elle est placée sous l'autorité d'un conseil d'administration.

Ses membres sont élus pour 3 ans, répartis en **4 collèges** :

1^{er} collège - Élus

Collectivités territoriales,
communes ou regroupements
communautaires.

2^e collège - État et organismes nationaux

Représentants des administrations
d'implantations locales

3^e collège - Les partenaires économiques et sociaux

Représentants d'organismes
économiques, chambres
consulaires, organisations
professionnelles d'employeurs et
de salariés d'implication locale.

4^e collège - Les associations et partenaires locaux

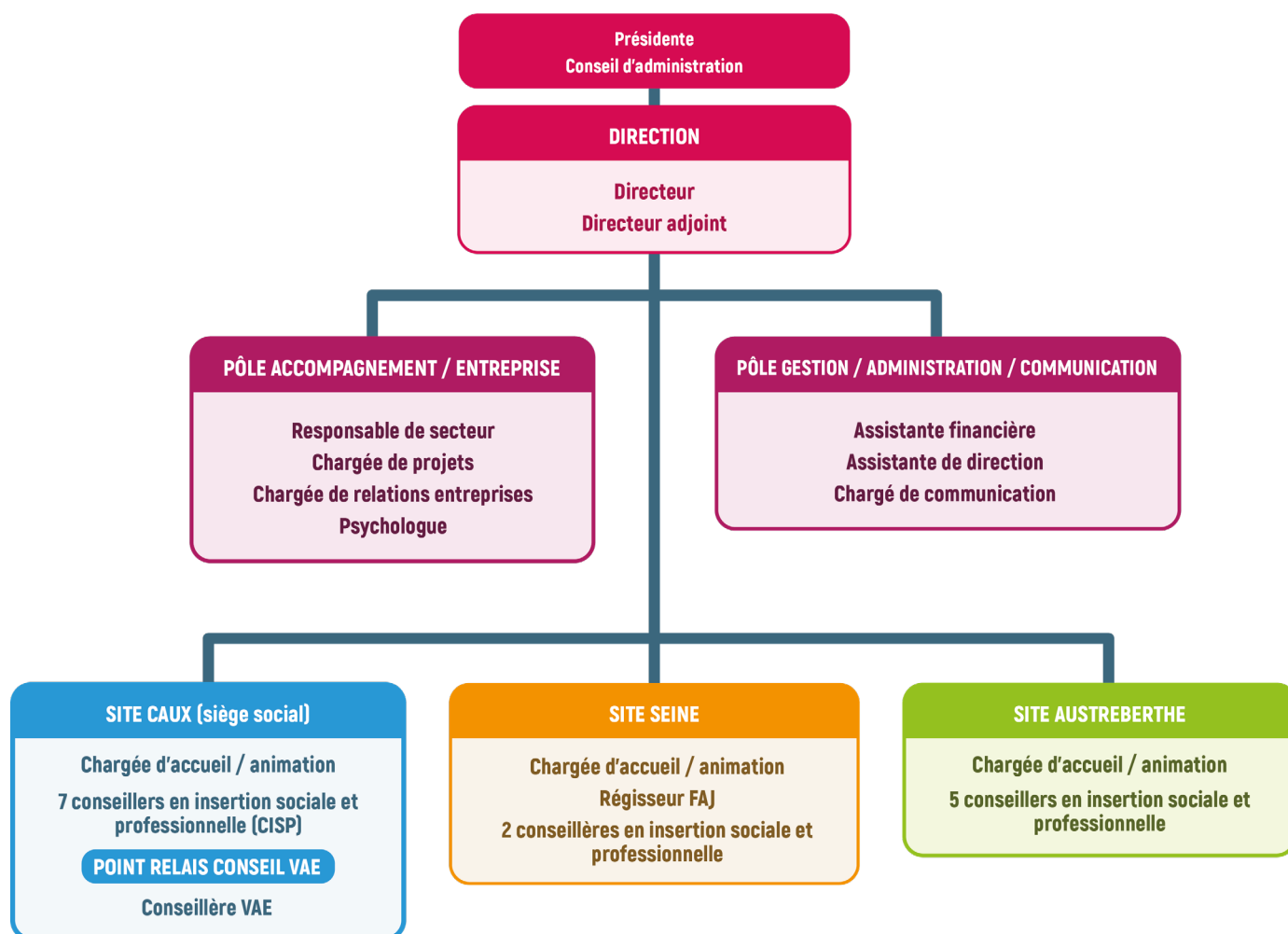
Représentants des usagers ou
organismes locaux concernés par
les problèmes des jeunes et les
intervenants contre l'exclusion et
pour l'insertion des jeunes.

La Mission Locale est présidée depuis 2010 par **Madame Marie-Claude Paillette**, adjointe au maire de Blacqueville.

Le Conseil d'administration se réunit trois fois par an et l'Assemblée Générale, une fois par an, avec des réunions de bureau préparatoires.

2.2.2 L'ORGANISATION FONCTIONNELLE DE LA STRUCTURE

Au 31 décembre 2023, la structure comptabilise **25 salariés** pour 23,2 ETP (Équivalent Temps Plein).



Concernant notre organisation, nous pouvons noter qu'en ce qui concerne la **répartition de l'effectif** :

- ✓ **79%** intervient directement auprès du public jeune,
- ✓ **4 %** est affecté à une action dédiée tout public (Point Relais Conseil pour la VAE),
- ✓ **8 %** s'occupe de l'encadrement,
- ✓ **8 %** gère l'administratif des actions spécifiques, la comptabilité et l'assistance à la direction.

[Source : Rapport d'Activité 2023]

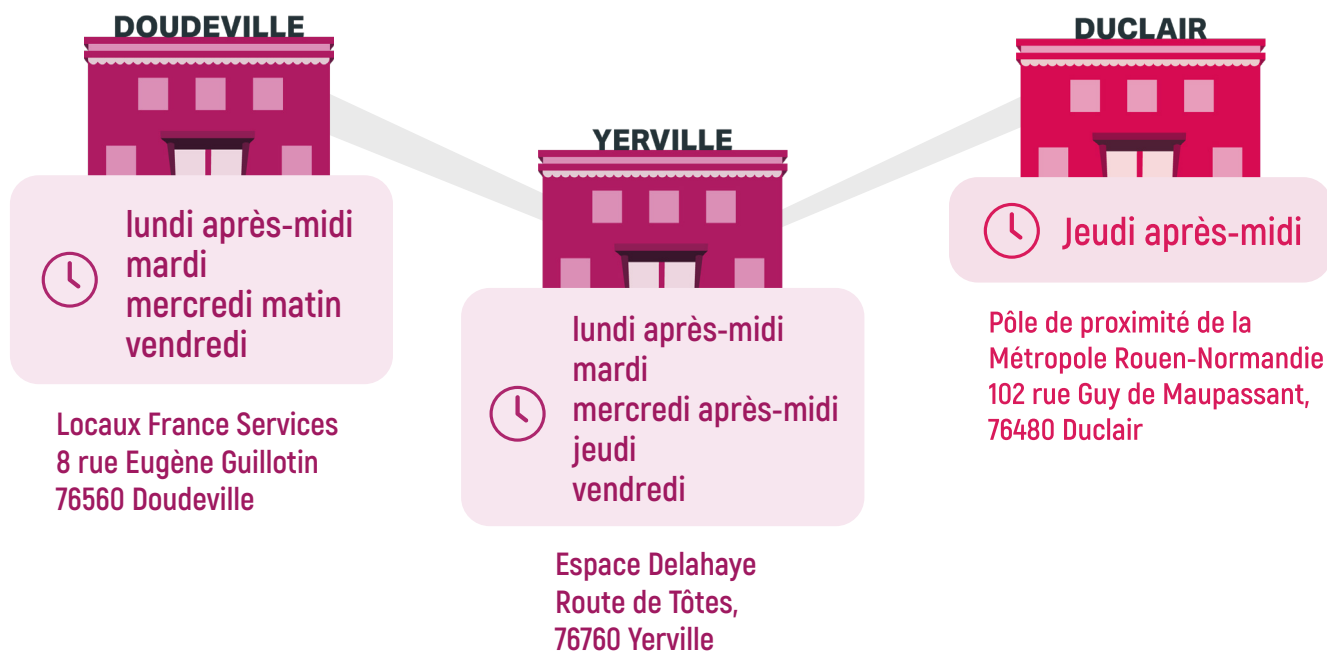
2.2.3 L'ACCOMPAGNEMENT S'OPÈRE AU PLUS PRÈS DU LIEU D'HABITATION DES JEUNES

Nous disposons de **3 lieux d'accueil permanent**



🕒 Ouverts du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h sauf le vendredi (16h30).

La mobilité représentant souvent l'un des premiers freins dans le parcours d'insertion, nous opérons également des **permanences décentralisées** :



2.3 LES BÉNÉVOLES ET LES PARTENAIRES

La Mission Locale CSA bénéficie de moyens financiers et fixe des objectifs afin de prendre en compte la situation du jeune dans sa globalité. Elle assoit sa légitimité auprès des acteurs socio-économiques du territoire par :

- ✓ Une approche de l'accompagnement basée sur un **suivi individualisé** et la coordination de parcours d'insertion.
- ✓ Un outil d'observatoire du public jeune en demande d'insertion, pour les décideurs.
- ✓ Des lieux d'accueil au plus près du lieu de vie des publics ciblés.

Ces partenariats s'articulent autour de **7 grands axes d'intervention** :



La Mission Locale dispose d'une **grande diversité de partenaires** :

- ✓ Etat, Région, Département 76, FSE, intercommunalités, France Travail,
- ✓ MJC, maison de quartier,
- ✓ Associations de quartiers,
- ✓ Associations d'insertion par activité économique/ association intermédiaires / agences de Travail Temporaire d'insertion,
- ✓ Service pénitentiaire d'insertion et de Probation de la jeunesse et la justice,
- ✓ Organisme de formation continue et de l'Apprentissage,
- ✓ Acteurs de l'accès aux droits et à la citoyenneté, des loisirs et de la culture,
- ✓ Entreprise et chambre consulaires,
- ✓ Structures et Associations en lien avec la Santé,
- ✓ Structures et Associations en lien avec le Logement,
- ✓ Acteurs de l'orientation /Validation des Acquis de l'Expérience,
- ✓ Maison Départementale des Personnes Handicapées,
- ✓ Education Nationale et Plateforme de suivi et d'appui aux décrocheurs,
- ✓ Les bénévoles du réseau de parrainage

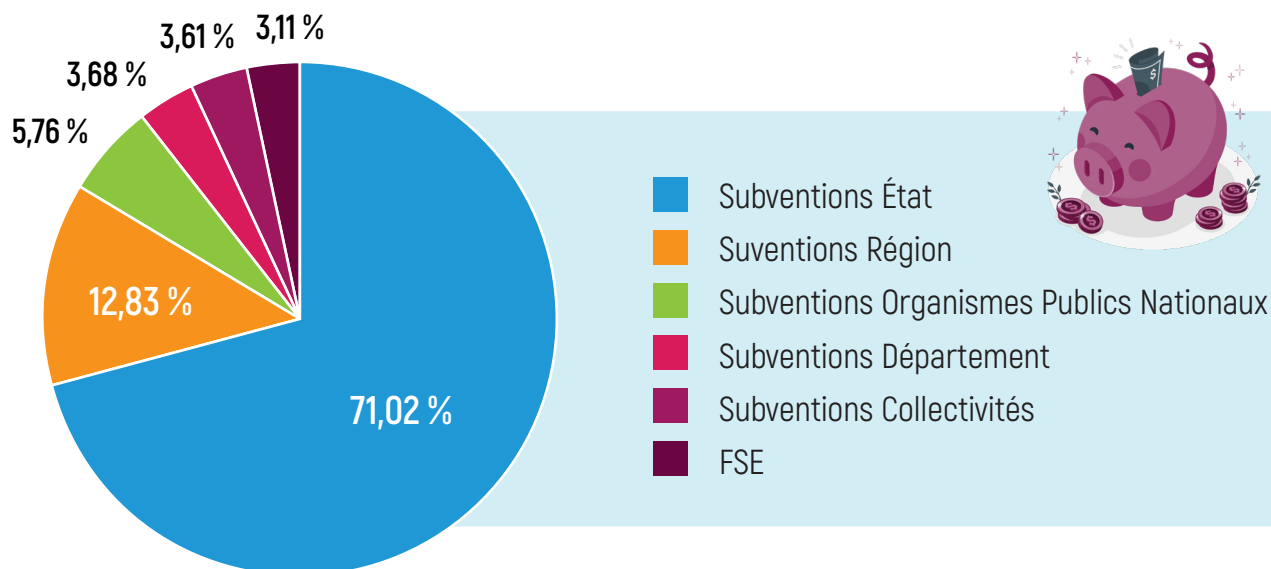
La marraine, ou le parrain d'un jeune, est une personne issue du monde de l'entreprise qui consacre bénévolement de son temps personnel, pour lui apporter un autre regard sur l'entreprise, la recherche d'emploi, et d'autres conseils que ceux émis par les conseillers de la Mission Locale. Il permet aussi de redynamiser l'investissement du jeune dans son parcours d'insertion et faciliter son intégration dans l'emploi. Ceci constituera, pour certains, une première expérience professionnelle.

Il s'agit d'un accompagnement qui peut avoir une durée de **3 à 6 mois maximum**.

2.4 LA GESTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES

La gestion des ressources occupe une place centrale. Elle reflète notre engagement pour un service de qualité, mais aussi notre responsabilité envers nos **financeurs, nos partenaires et nos bénéficiaires**. En tant qu'association, nous nous devons d'être exemplaires dans la gestion de nos fonds.

Nos ressources proviennent de diverses sources. Les financements publics provenant de **l'Europe, de l'État, du Conseil Régional et Départemental** sont une manne essentielle qui soutient nos actions.



65 communes voient leur adhésion à l'Association Mission Locale assurée par leurs regroupements, à savoir les Communautés de Communes Plateau de Caux Doudeville Yerville, Caux Austreberthe et la Métropole Rouen Normandie pour les 16 communes en vallée de Seine qui y sont rattachées.

Seules les communes adhérentes à la Communauté de Communes Yvetot Normandie continuent d'adhérer à titre individuel (Bois-Himont, Croix-Mare, Ecalles-Alix, Ecretteville les Baons, Les Hauts de Caux, Saint Martin de l'If, Sainte Marie des Champs, Touffreville la Corbeline, Valliquerville et Yvetot). La CCYN n'a pas la compétence insertion. 53% des communes de ce territoire adhèrent (parfois très partiellement) à la Mission Locale.

Le taux d'adhésion à la Mission Locale est fixé à 1,05 euros par habitant par une délibération du conseil d'administration de la Mission Locale depuis 2009.

Enfin, il faut ajouter à ces adhésions la mise à disposition à titre gratuit des locaux utilisés par la Mission Locale par les villes d'Yvetot et Le Trait.

Nous avons mis en place des procédures comptables **rigoureuses et standardisées** pour assurer une gestion saine. De plus, nous privilégions une approche budgétaire **prévisionnelle**, afin d'anticiper les besoins et les investissements nécessaires pour l'année à venir.

La **transparence financière** est non seulement une obligation légale, mais aussi une question de confiance envers nos partenaires et le public. La ML CSA possède un service de comptabilité en interne et utilise le logiciel SAGE pour l'enregistrement de différentes opérations comptables, le traitement des salaires ainsi que la gestion des ressources humaines. La ML CSA applique **des règles et des méthodes comptables strictes**. L'ensemble des opérations sont vérifiées et contrôlées par un expert-comptable (le cabinet Newton Expertise) ainsi qu'un commissaire aux comptes (le cabinet SCH HCH Associé).

Ainsi, nous publions chaque année un **rapport financier**, soumis à un audit externe, qui détaille nos sources de revenus et nos dépenses. Ce document est accessible à tous, garantissant une clarté totale sur la manière dont nous utilisons les fonds qui nous sont confiés.

2.5 LES CHIFFRES-CLÉS DE 2023

1 283

jeunes accompagnés

48 946

mobilisations de l'offre de service en direction des jeunes

10 615

ateliers

7 184

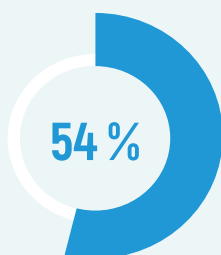
entretiens individuels

23

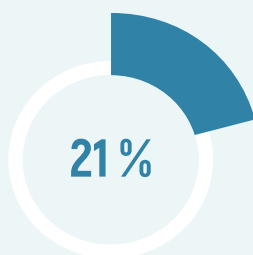
actions d'information collective

1 012

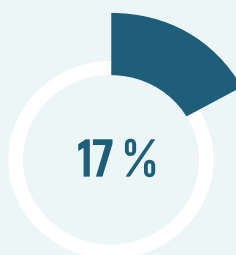
situations emploi dont :



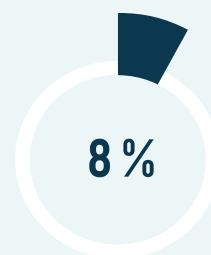
CDD



Intérim



CDI

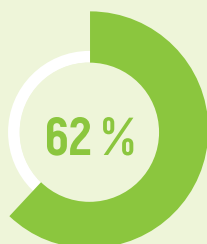


Contrats en alternance

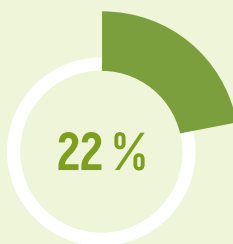


308

entrées en formation dont :



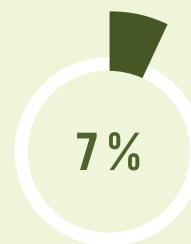
Formation Région



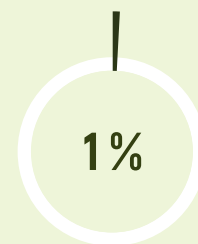
Formation autre financement



Retour en scolarité



Formation France Travail



École de la Seconde chance



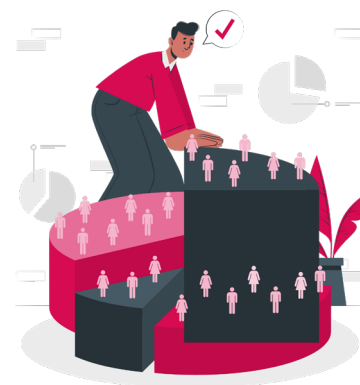
3. Le contexte socio-économique du territoire

3.1 CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES

Le nombre d'habitants retenu est la **population municipale**, qui comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune, dans un logement ou une communauté, les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, les personnes sans abri recensées sur le territoire et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensées sur une commune.

Au 1er janvier 2023, le territoire de la Mission Locale CSA compte **99 121** habitants

À part les communes de Barentin et Yerville, les principales villes (Doudeville, Le Trait et Yvetot) du territoire de la ML CSA voient leur population **diminuer sur une période de 5 ans**.



3.2 ÉCONOMIE ET EMPLOI

La majorité des entreprises présentes sur le territoire sont essentiellement des **PME** et sont réparties de la façon suivante :

- ✓ **Une activité artisanale**, de services et de commerces sur le site Caux, avec quelques agences de travail temporaire,
- ✓ **Le commerce et la grande distribution** avec un peu d'industries, sur le site Austreberthe, avec des agences de travail temporaire implantées depuis de nombreuses années,
- ✓ **Les entreprises industrielles** sont beaucoup plus représentées sur le site Seine, et d'envergure internationale pour certaines (pharmaceutique, conduites flexibles...)

807 créations d'entreprises en 2021.

Au 31 décembre, France Travail dénombrait **5 857** demandeurs d'emploi de catégorie A, B et C sur le périmètre de la Mission Locale, soit une baisse de 9,7% sur un an.

La part des jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus (sur les mêmes catégories) passe de 19,3 % en décembre 2021 à 19,5 % en décembre 2022, soit **1 140 jeunes inscrits**.

Il est à noter que la part des jeunes demandeurs d'emploi augmente de 1,2 points et de 0.7 points sur un an dans les EPCI d'Yvetot et de Doudeville Yerville. Cela signifie que la baisse du nombre de demandeurs d'emploi a été plus importante chez les personnes âgées de plus de 26 ans que sur la tranche d'âge des 16/25 ans.



Les entrepreneurs et les élus interrogés qualifient le territoire comme suit :

- ✓ Un territoire vaste et « protéiforme », atypique sur 3 endroits très différents : légèrement urbain et rural, avec la séparation géographique de la Seine.

Trois villes centre importantes :

- ✓ **Le Trait** : un important secteur d'activité représentant des multinationales et difficilement accessible.
- ✓ **Barentin** : un territoire comportant des zones commerciales très importantes qui se développent de plus en plus.
- ✓ **Yvetot** : une zone d'emploi très tertiaire.

- ✓ Un enjeu de mobilité sur un territoire **mal desservi et très enclavé**.
- ✓ Pas de liaisons intercommunales (ex : Barentin et le Trait).
- ✓ **Proche de Rouen et le Havre**, mais un peu enclavé avec quelques améliorations récentes.
- ✓ Sur l'axe Le Trait-Rouen, des transports satisfaisants mais plus difficiles en dehors.
- ✓ Problèmes de liaisons des transports en commun entre les territoires, avec des évolutions et initiatives en cours (bus à Barentin, etc.).
- ✓ **La mobilité des jeunes est un gros frein à l'emploi** avec un réseau de transport très peu maillé : peu de jeunes ayant le permis et véhiculés.
- ✓ De nombreux secteurs d'activité sont représentés : **industrie, services, commerces, restauration...**
Il y a donc un choix varié de métiers que l'on peut proposer.
- ✓ Depuis fin 2023, **une activité économique très réduite** observée par les acteurs de l'intérim : il y a très peu de propositions d'emploi.

3.3 LE TERRITOIRE ET L'OFFRE DE FORMATION

Le niveau scolaire des jeunes sur le territoire **n'est pas jugé très élevé** et on peut déplorer l'éloignement des structures de formation : les écoles sont davantage basées sur le Havre ou sur Rouen.

Sur les 89 communes, on dénombre peu de centres de formations : CLIPS Formation, "Education et formation", CFA Natura pôle, Greta.

Aussi, pour bon nombre de formations, on doit envisager l'orientation des jeunes sur **Rouen et le Havre**.

L'enjeu de la **mobilité** est alors également crucial pour ces projets.

Concernant l'apprentissage, on observe qu'il est plutôt en baisse ces derniers temps. La Mission Locale organise des **rencontres régulières** avec les différents CFA pour mieux faire connaître les filières auprès des jeunes.



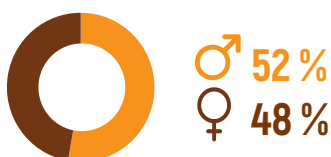
4. Les différentes parties prenantes de la Mission Locale : leurs souhaits, leurs attentes et l'offre de services

4.1 LES PUBLICS SUIVIS

4.1.1 LES JEUNES ACCUEILLIS À LA MISSION LOCALE ET LEURS ATTENTES



Répartition par genre



7 %



ont une
Reconnaissance
Travailleur
Handicapé (RQTH)



Âge

16-17 ans
9 %

18-21 ans
55 %

22-25 ans
36 %



Niveau
d'études

Niveau
CAP ou inf.
59 %

Niveau
Bac ou sup.
41 %



71 %
habitent chez
leurs parents

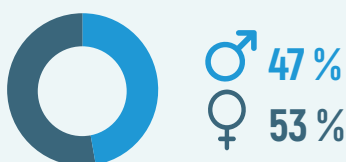
15 %
ont un
hébergement
précaire

14 %
sont en
logement
autonome

442

Premiers accueils

Répartition par genre



Niveau
d'études



Niveau CAP ou inf.
53 %

Niveau Bac
38 %

Niveau Bac+2 ou sup.
9 %



16-17 ans
28 %

18-21 ans
59 %

22-25 ans
13 %



74 %
habitent chez
leurs parents

16 %
ont un hébergement
précaire

10 %
sont en logement
autonome

Les **4 principales motivations** des jeunes à venir s'inscrire sont les suivantes : (70% des motivations exprimées)



Le CEJ (Contrat Engagement Jeune) et sa rémunération



« Augmenter mes chances de réussite professionnelle »



« Besoin de conseils et de soutien dans ma recherche d'emploi »



« Trouver un projet professionnel »

Sur le plan de la **satisfaction** des jeunes qui viennent à la Mission Locale :

- ✓ ils se sentent en très grande majorité très bien écoutés et très bien accueillis,
- ✓ ils estiment recevoir des informations claires et complètes,
- ✓ ils reconnaissent aux conseillers une vraie capacité d'écoute et de conseil, ainsi qu'une grande disponibilité.

Pour plus de 90% des répondants, ce qui est réalisé à la Mission Locale correspond aux attentes initiales et 95% perçoivent comme positif et très positif l'impact de leur suivi à la Mission Locale sur leur bien être et leur progression vers l'insertion professionnelle.

Concernant les ateliers proposés :

- ✓ ils sont à plus de 85% jugés plutôt et très pertinents,
- ✓ les ateliers "code" et "randonnée/orange bleue" remportent le plus de suffrages (40% à eux deux).

Source : enquête de satisfaction menée auprès des jeunes en 2024

4.1.2 L'OFFRE DE SERVICES PROPOSÉE AUX 16-25 ANS

Les services proposés aux jeunes concernent **trois domaines principaux** :

- ✓ **L'accompagnement** à la définition du projet professionnel, accès à une formation professionnelle, la recherche d'emploi et l'intégration dans l'entreprise.
- ✓ **L'information** sur la santé et l'accès aux soins, la recherche d'un hébergement et l'accès à un logement autonome, l'aide à la mobilité
- ✓ **L'accès aux droits**, la participation citoyenne, l'accès aux activités culturelles, sportives et de loisirs.

L'organisation en différentes branches permet une approche personnalisée.



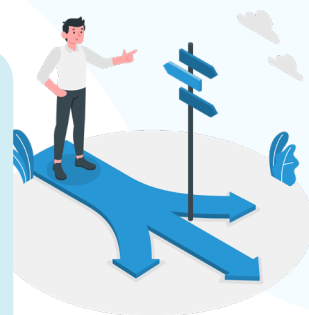
Accueil et mobilisation

Lors de cette première étape, les jeunes sont accueillis et informés sur l'ensemble de l'offre de services disponible. C'est ici que commence le **parcours d'accompagnement** visant à mobiliser les jeunes autour de leurs projets professionnels et personnels.

Parcours jeune

Ce service concerne l'accompagnement des jeunes dans la définition de leur **projet professionnel**. Des conseillers spécialisés les guident depuis l'orientation professionnelle jusqu'à l'accès à une formation adéquate, soutenant également la **recherche d'emploi et l'intégration en entreprise**.

Un soutien renforcé est proposé pour assister les jeunes dans leur insertion sur le marché du travail, y compris l'appui dans les **démarches administratives, l'accès aux droits et la préparation aux entretiens d'embauche**, du diagnostic à l'analyse des besoins jusqu'à l'orientation et le positionnement.



Accompagnement renforcé et spécifique

Ces services, conçus pour les publics rencontrant des difficultés particulières, offrent une aide personnalisée, tel que l'accompagnement pour les **jeunes mineurs** ou les **décrocheurs scolaires** par exemple.

Accompagnement social

L'accent est mis sur le soutien des jeunes dans leurs besoins sociaux, tels que **l'accès aux soins, les démarches pour l'accès à un logement autonome, la santé et le bien être**, ou encore des solutions pour améliorer leur **mobilité**.



Formation

La Mission Locale oriente vers des programmes de **formation professionnelle** adaptés aux besoins des jeunes et aux exigences du marché de l'emploi, favorisant ainsi l'acquisition de **compétences** nouvelles et pertinentes. Elle positionne sur les offres de formation existantes, comme celles du Programme Régional de Formation.

Emploi et entreprises

Ce service travaille directement avec le **tissu économique local** pour faciliter l'intégration des jeunes dans le monde du travail et développe des **partenariats** avec des entreprises pour créer des opportunités d'emploi. Il est le lien entre l'offre et la demande.

En complément, des **initiatives citoyennes et des activités culturelles et de loisirs** sont proposées pour encourager **l'engagement** et l'épanouissement personnel des jeunes, les aidant à devenir des acteurs de la société, à prendre confiance en eux, à interagir les uns avec les autres en adaptant et développant leur **savoir-être**.



Les principaux dispositifs d'accompagnement utilisés



Le PPAE (Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi) : 133 jeunes en 2023

France Travail et la Mission Locale sont liés par une **convention de cotraitance** visant l'accompagnement des jeunes demandeurs d'emploi dans le cadre du PPAE.

Ce contrat d'engagement doit comporter un **plan d'actions** définissant les objectifs de mise en œuvre du projet professionnel du demandeur d'emploi pour favoriser son retour à l'emploi.



PACEA (Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie) : 153 jeunes en 2023

PACEA est le cadre (dispositif) de l'accompagnement des jeunes dans les Missions Locales depuis 2017. Après la phase de diagnostic, le jeune signe avec son conseiller référent ce contrat d'accompagnement d'une durée de **2 ans**, pendant laquelle sont négociées des phases et des **objectifs à atteindre** pour favoriser son **insertion professionnelle** et sociale.



La PMSMP (Période de Mise en situation en milieu professionnel) : 382 PMSMP pour 245 jeunes en 2023

S'inscrivant dans une démarche **préventive** (bénéficiaire salarié en recherche d'emploi ou de réorientation professionnelle) et **proactive** (bénéficiaire privé d'emploi, inscrit ou non auprès de France Travail), les périodes de mise en situation en milieu professionnel s'adressent à toute personne faisant l'objet d'un accompagnement social ou professionnel personnalisé.

Les PMSMP permettent de se confronter à des situations réelles pour **découvrir un métier** ou un secteur d'activité, **confirmer un projet professionnel** ou initier une démarche de **recrutement**.



Le CEJ (Contrat Engagement Jeune) : 475 jeunes en 2023

Mis en œuvre depuis le 1er mars 2022, le CEJ s'adresse à tous les jeunes NEET, (ni en emploi, ni en formation, ni scolarisé) au moment de la signature du contrat. La durée initiale de ce contrat d'accompagnement est de **6 ou 12 mois, renouvelable dans la limite de 18 mois**.

L'objectif final est le placement en emploi durable, d'un contrat en alternance, ou d'une reprise de la scolarité.

Chaque jeune signataire d'un CEJ a un conseiller référent unique. Il doit réaliser **entre 15 et 20 heures** d'activités hebdomadaires (démarches individuelles, collectives et personnelles). Ces activités ont pour objectifs de conduire le jeune vers une **situation durable**.

En contrepartie de son investissement, le jeune pourra recevoir une **allocation** en fonction de certains critères qui seront exposés un peu plus loin.



4.2 LES ÉLUS

4.2.1 LEUR VISION DU RÔLE DE LA MISSION LOCALE ET LEURS ATTENTES

- ✓ **L'accompagnement social et professionnel** des jeunes (16-25 ans), leur orientation, avec une approche holistique du jeune pour travailler sur tous les leviers et pas uniquement l'emploi.
- ✓ Le soutien (cf. présence d'un psychologue) des jeunes.
- ✓ Aller chercher les jeunes en "perdition" (« les invisibles », en rupture scolaire, etc.) sur les territoires pour les amener vers la Mission Locale pour les faire rentrer dans une dynamique.
- ✓ Limiter et prévenir le **décrochage scolaire**.

4.2.2 L'OFFRE DE SERVICE PROPOSÉE AUX ÉLUS

La Mission Locale est aux côtés des **collectivités locales et de leurs élus** pour les aider à mettre en place une politique efficace dans le domaine de l'emploi à travers :

- ✓ **Des actions de proximité** avec un accueil des potentiels bénéficiaires lors des forums emplois ou lors des manifestations comme les forums des associations etc.
- ✓ **Des actions de prescription** de jeunes auprès des partenaires du territoire : France Travail, organismes de formation, chantiers d'insertion, etc.
- ✓ **Des actions d'aide aux recrutements** ou de conseil RH



4.3 LES ENTREPRISES

4.3.1 LEUR VISION DU RÔLE DE LA MISSION LOCALE ET LEURS ATTENTES

La réinsertion des jeunes dans la vie active

- ✓ Les aider à s'intégrer socialement sur les sujets du transport, des difficultés financières, du décrochage scolaire, de la formation, de la posture en entreprise, de la gestion de la vie quotidienne, du logement, etc.
- ✓ Capacité de la Mission Locale à agir sur l'ensemble des leviers d'insertion auprès des plus jeunes notamment, bien au-delà du seul sujet de la recherche d'emploi.

Un acteur de proximité qui connaît bien les jeunes et le bassin d'emploi

- ✓ Capacité de la Mission Locale à leur proposer un vivier de candidats bien choisis (« ils n'envoient pas n'importe qui »)

Être soutenu sur les aspects administratifs pour la mise en place notamment des PMSMP

- ✓ Ce dispositif va permettre ensuite de pouvoir proposer des emplois aux jeunes accueillis en entreprise.

Une centralisation des informations...

- ✓ ...pour l'organisation des actions (dates des job dating, des portes ouvertes, etc.) afin d'avoir une vision complète et faciliter la tâche des entreprises qui ont des territoires étendus.

L'organisation de découvertes en entreprises...

- ✓ ... afin de permettre aux jeunes de mieux appréhender un secteur et des métiers, plus propices pour déclencher des vocations

Des points réguliers...

- ✓ Notamment pour la campagne de recrutement des alternants, pour mieux planifier ensemble et échanger sur les besoins.

La satisfaction des partenaires interrogés sur leur collaboration avec la Mission Locale peut être appréciée comme suit :

- ✓ La réactivité et la disponibilité de l'équipe sont jugées à 85% comme satisfaisantes et très satisfaisantes.
- ✓ La qualité des contacts avec les équipes est jugée à 95% comme satisfaisante et très satisfaisante.
- ✓ La qualité des actions menées en collaboration avec la Mission Locale est jugée à 85 % comme satisfaisante et très satisfaisante.
- ✓ 71% des partenaires interrogés estiment que la Mission Locale a plutôt contribué à répondre à leurs besoins de recrutement.
- ✓ 25% estiment même qu'elle a grandement contribué à répondre à ces besoins.
- ✓ Enfin, sur une échelle de 1 à 10, 76% des partenaires interrogés attribuent une note de 7 et plus sur 10 à la question "recommanderiez-vous la mission locale auprès d'un de vos collègues ?"

Source : enquête de satisfaction menée auprès des partenaires en 2024.

4.3.2 LES ACTIONS PROPOSÉES AUX ENTREPRISES

La Mission Locale déploie une **offre de services diversifiée** à l'intention des entreprises de son territoire, mettant en lumière son rôle d'intermédiaire stratégique entre le monde économique et le public en quête d'emploi.

Conseils en recrutement et RH

Nous proposons un **accompagnement personnalisé** aux entreprises pour leurs besoins de recrutement. Cela comprend des analyses des besoins en compétences, des aides à la définition de profils de poste, l'organisation interne de l'entreprise et la création de sessions de recrutement dédiées.

Forums et rencontres professionnelles

Régulièrement, la Mission Locale organise des **forums d'emploi et des rencontres professionnelles** au cours desquels les entreprises peuvent se présenter, rencontrer des candidats potentiels et nouer des relations avec d'autres acteurs économiques locaux.

Subventions et aides financières

Le pôle Entreprises informe et assiste les entreprises dans **l'obtention de subventions et d'aides financières destinées à l'embauche**, notamment pour les publics éloignés de l'emploi ou par le biais de subventions accordées sur les contrats de professionnalisation.

Formation et développement des compétences

Nous travaillons avec les entreprises pour **identifier les besoins en formation** et organiser des sessions de développement des compétences, y compris des formations sur mesure pour les nouveaux recrutés, parfois même en amont du contrat de travail.

Soutien à l'innovation sociale

La Mission Locale encourage les entreprises à adopter des pratiques d'innovation sociale, en les soutenant dans la mise en place de **programmes de Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE)** et en promouvant l'emploi durable.

5. Les valeurs portées par la Mission Locale

5.1 DES VALEURS EN COHÉRENCE AVEC LES VALEURS COMMUNES AU RÉSEAU DES MISSION LOCALES

Le cœur de notre engagement est de faciliter **l'accès à l'autonomie** et à des situations stables et durables, pour que chacun trouve sa place tout en menant des actions qui participent à **dynamiser les territoires** en révélant et en soutenant les ressources de demain.

Pour cela, nous aimons nous définir comme des assembleurs d'assemblages en développant **la proximité, la médiation sociale, le maillage économique et social**. Nous cherchons particulièrement à créer de la cohérence entre tous les dispositifs.

5.2 DES VALEURS QUI NOUS RASSEMBLENT

- ✓ La bienveillance, le respect, la confidentialité
- ✓ La non discrimination
- ✓ L'implication et l'adaptabilité : tout mettre en œuvre afin de réussir l'insertion des jeunes
- ✓ L'écoute et l'ouverture d'esprit
- ✓ Compte-tenu de l'importance du réseau de partenaires : savoir développer des relations de qualité avec son environnement et favoriser la proximité
- ✓ L'ouverture vers les entreprises



5.3 NOS FORCES

Les équipes savent qu'elles peuvent s'appuyer sur :

- ✓ Leur connaissance fine du territoire et des entreprises
- ✓ La proximité géographique avec les trois sites d'accueil
- ✓ Leur expertise et leurs compétences pluridisciplinaires
- ✓ Le soutien des communes et des élus
- ✓ Leurs capacités d'écoute et d'adaptation ainsi que leur disponibilité



Projet Stratégique

2024-2028

6. Les axes d'évolution et de progression pour les cinq années à venir

6.1 LES DÉFIS À RELEVER

Toujours mieux repérer et accompagner les 16-25 ans pour favoriser leur insertion sociale.



Répondre à la fragilité et au besoin de rester en collectif pour s'exprimer et **rompre l'isolement** d'un certain nombre de jeunes depuis le confinement.



De plus en plus de jeunes ont des problèmes de **confiance en soi ou d'addictions**. Il s'agit d'un public marginalisé. Leur redonner confiance est donc un enjeu clé.



Faire face à un nombre de **mineurs** en augmentation



Développer la **mobilité physique et psychologique** des jeunes dans un territoire fortement rural. Comment amener les jeunes vers des services plus difficiles à trouver dans sa commune ?



Trouver des solutions pour **le logement** des jeunes et favoriser leur autonomie



Répondre de manière plus adaptée aux **jeunes mieux diplômés** du territoire

Notre mission première est avant tout de favoriser l'accès à l'emploi car il est l'aboutissement de nos actions mises en oeuvre tout au long de l'accompagnement.

Il est également important de favoriser la notoriété de la Mission Locale pour ainsi valoriser le savoir faire et nous faire connaître :

- ✓ **Auprès des jeunes** : cela passe par extérioriser les actions pour être plus visible et utiliser plus efficacement les réseaux sociaux (Tik Tok, Youtube, Instagram, etc.)
- ✓ **Auprès des partenaires** afin de les mobiliser et de renforcer nos échanges.
- ✓ **Auprès des entreprises** en créant une vraie relation de confiance avec elles. Développer la communication envers les entreprises pourra permettre à la Mission Locale d'étendre son réseau d'employeurs potentiels pour les jeunes.

6.2 LES AXES D'ÉVOLUTION POUR LES 5 PROCHAINES ANNÉES

Compte-tenu des enjeux et défis à relever, la Mission Locale CSA a défini les **6 axes suivants** pour bâtir son plan d'action pluriannuel :

1

Prendre en compte les demandes des jeunes à travers des **actions hors les murs** pour mobiliser, atteindre les jeunes et extérioriser les actions de la Mission Locale (cf. mobilité physique et psychologique des jeunes, cf. les « invisibles », etc.

- ✓ Nous constatons que les **loisirs** constituent une porte d'entrée à l'intégration des jeunes et permettent de gagner en attractivité.
- ✓ Savoir **valoriser certaines compétences** comme celles développées par les jeux vidéos est par exemple un angle pour communiquer auprès du public des jeunes.

2

Mieux travailler l'**emploi et l'orientation** des jeunes.



- ✓ Le premier axe est la valorisation et **l'intégration en entreprise** en multipliant les périodes d'immersion (PMSMP, visites en entreprise, etc.).
- ✓ Il est également crucial de pallier la méconnaissance des jeunes du monde de l'entreprise en trouvant et mobilisant des **parrains** qui vont permettre d'aider à faire le lien entre eux et les employeurs.
- ✓ **L'accès à la formation** pour les jeunes est bien entendu un levier clé, notamment en s'appuyant sur les dispositifs d'alternance.

3

Mieux accompagner les jeunes sur **les sujets de santé** (hygiène de vie, addictions, sexualité, confiance en soi...)



- ✓ Outre le psychologue rattaché à la Mission Locale, cela passe par la **mobilisation du réseau de santé** pour les jeunes : associations partenaires, institutions, etc.

4

Favoriser la **notoriété de la ML** pour valoriser le savoir-faire et faire savoir pour les jeunes et les entreprises (attirer notamment plus de jeunes sur les événements de recrutement et plus de mobilisations de notre offre de services).



- ✓ Si les entreprises connaissent relativement la Mission Locale, l'effort de **promotion** doit être constant sur le territoire.
- ✓ Les efforts doivent également porter sur les **partenaires** (centres de formations, commerçants, etc) et les **élus**.
- ✓ Enfin, auprès des jeunes, il y a nécessité d'utiliser les **réseaux sociaux** et faire preuve de pédagogie. L'effort doit être continu pour expliquer en permanence ce que peut leur apporter la Mission Locale. Les actions pour aller vers les jeunes sont également à développer.

5

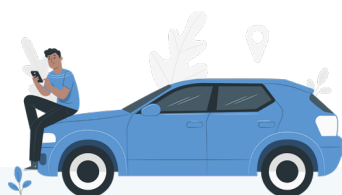
Développer davantage de liens avec les **entreprises**



- ✓ La direction de la Mission Locale est convaincue que l'organisation et les **compétences internes** doivent toujours davantage être tournées vers les entreprises.
- ✓ L'objectif est ainsi posé aux équipes de consacrer 50% de leur temps à travailler sur des actions qui vont développer la collaboration avec les entreprises.
- ✓ Un effort va être particulièrement fait dans le **plan de développement de compétences** pour que chaque membre de l'équipe soit plus outillé sur ces sujets dans l'objectif de mieux communiquer, mieux valoriser les services de la Mission Locale et mieux accompagner leurs interlocuteurs employeurs vis-à-vis des jeunes.

6

Continuer d'agir sur l'amélioration de la **mobilité** des jeunes (gros frein à l'emploi avec un réseau de transport très peu maillé : peu de jeunes ayant le permis et véhiculés)



- ✓ Les actions permettant de développer l'accès au permis de conduire doivent continuer à se déployer.
- ✓ À ce titre, on peut citer l'accompagnement sur les aides financières mobilisables ou encore la mise à disposition de simulateurs pour la conduite et le passage du code.

7. Les 4 engagements respectifs du Conseil d'Administration, de la Direction et des professionnels pour garantir la mise en œuvre du Projet de Structure



Une communication transparente et engagée



Le développement des compétences des professionnels de la Mission Locale



Évaluation et mesure d'impact des actions réalisées



Innovation et adaptation

8. Le lexique et les sources

8.1 SIGLES ET ABRÉVIATIONS

CAP	Certificat d'Aptitude Professionnelle
CCYN	Communauté de Communes Yvetot Normandie
CDD	Contrat à Durée Déterminée
CDI	Contrat à Durée Indéterminée
CEJ	Contrat d'Engagement Jeunes
CFA	Centre de Formation d'Apprentis
CIVIS	Communauté Intercommunale des Villes Solidaires
CLIPS	Comité Local d'Insertion Professionnelle Sociale
EPCI	Établissement Public de Coopération Intercommunale
FSE	Fonds Social Européen
ML CSA	Mission Locale Caux Seine Austreberthe
MJC	Maison des Jeunes et de la Culture
NEET	Not in Education, Employment or Training (ni en études, ni en emploi, ni en formation)
PACEA	Parcours d'Accompagnement Ccontractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie
PAIO	Pôle d'Accueil, d'Information et d'Orientation
PME	Petites et Moyennes Entreprises
RH	Ressources Humaines
RQTH	Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé
VAE	Validation des Acquis de l'Expérience

8.2 LES SOURCES

- INSEE - <https://www.insee.fr/fr/accueil>
- Data Emploi - <https://dataemploi.francetravail.fr/emploi/accueil>
- Enquête de satisfaction menée auprès des jeunes en 2024
- Enquête de satisfaction menée auprès des partenaires en 2024
- Rapport d'Activité 2023 de la ML CSA
- Diagnostic Territorial 2024 de la ML CSA



Mission Locale
Caux-Seine
Austreberthe